

# Baccalauréat en cinéma

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

## Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-171-1-1

CYCLE 1<sup>er</sup> cycle








TITRE Baccalauréat en cinéma  
OFFICIEL (B.A.)

TYPE Baccalauréat ès arts (B.A.)

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2022 25.85

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Admission suspendue
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Patricia Correa Romero, TGDE 514 343-6111, poste 3679  
patricia.correa.romero@umontreal.ca

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission  
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

## Présentation

### Voir avec des idées, penser avec des images.

Le baccalauréat en cinéma allie de façon délibérée l'étude et la pratique du cinéma et de l'audiovisuel afin de stimuler la réflexion, l'analyse et la création.

Que vos intérêts penchent du côté de l'histoire, de la culture et du patrimoine, de la création en fiction, en documentaire ou en pratiques expérimentales et d'arts numériques, ce programme vous permettra de comprendre le monde des arts de l'image et du son et d'y contribuer en pratiquant la création, avant de poursuivre vers différents milieux professionnels ou aux études supérieures.

## Objectifs

Ce programme propose une solide formation pratique au moyen de cours, d'ateliers techniques et de projets à réaliser. Il prépare adéquatement au travail dans le domaine de l'audiovisuel élargi : cinéma de fiction, plateaux de tournage, documentaire, installations artistiques, cinéma expérimental, festivals, télévision, etc.

L'offre de cours théoriques couvre l'histoire, les courants et les formes du cinéma et ses rapports avec les autres arts et la culture, qui prépare aux emplois dans les milieux culturels, institutionnels, des médias, et en général dans tout milieu concerné par les images, les sons et les expériences esthétiques et médiatiques.

Il prépare enfin aux études supérieures, à la recherche et à l'enseignement en donnant accès au D.E.S.S. en arts, création et technologies et aux maîtrises de recherche ou de recherche-crédation en cinéma, en études du jeu vidéo, ou en muséologie.

## Forces

- Des installations techniques permettant de vous initier aux différentes étapes de la production vidéographique et cinématographique.
- Du matériel spécialisé, notamment des caméras 16 mm et numériques HD, des salles de montage numérique et 16 mm, un studio de mixage numérique, une salle de colorisation, un studio de tournage, une salle de projection avec serveur relié à l'Office national du film du Canada et une salle multifonctionnelle.
- Des ateliers pratiques approfondis sur les aspects techniques de la création cinématographique.
- De nombreuses bourses remises aux étudiants en études cinématographiques les plus méritants.
- La possibilité de poursuivre vos études à l'étranger pour 1 trimestre ou même 1 an.
- Des projections de films et des conférences par les artisans du milieu.
- La possibilité de participer à des festivals internationaux de courts métrages étudiant ou à des activités culturelles.
- Des conférences, tables rondes et séminaires pour vous familiariser avec le domaine de la recherche.
- La revue CiNéMAS, la plus importante revue d'études cinématographiques au Canada; une publication d'envergure internationale éditée au Département d'études cinématographiques.
- L'Observatoire du cinéma au Québec, une structure universitaire qui encourage et facilite le dialogue entre les milieux d'études et de pratique du cinéma en mettant notamment en relation artisans et étudiants.
- La série « Au cœur du cinéma québécois », réalisée dans le cadre des cours CIN2118 et CIN2119 – La production cinématographique au Québec 1 et 2 — est diffusée sur le Canal Savoir et sur Tou.tv et reçoit des invités de renom qui viennent partager leur expérience en réalisation et en production cinématographique.

## Perspectives d'avenir

Ces études procurent une solide formation aux personnes qui se destinent à la création, à la production et à l'exploitation dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. Ces études débouchent aussi sur l'enseignement et la recherche.

Le cinéma québécois connaît actuellement un rayonnement et une notoriété sans précédent. Nos productions locales, les tournages américains et les coproductions avec plusieurs pays d'Europe ont contribué au succès de notre industrie cinématographique.

Les principaux employeurs sont les institutions d'enseignement, culturelles et muséales, les entreprises de production et de distribution de films et de matériel visuel, les télédiffuseurs et l'industrie du multimédia ainsi que les entreprises de communication et de diffusion.

## Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **DIRECTEUR(-TRICE) ARTISTIQUE**
- **DIRECTEUR(-TRICE) DE PRODUCTION (CINÉMA, TÉLÉVISION)**
- **DIRECTEUR(-TRICE) TECHNIQUE DE PRODUCTIONS ARTISTIQUES**
- **DIRECTEUR(-TRICE) DE LA PHOTOGRAPHIE**
- **DIRECTEUR(-TRICE) DE LA DISTRIBUTION**
- **RÉGISSEUR(-EUSE)**
- **RÉALISATEUR(-TRICE) (CINÉMA, RADIO, TÉLÉVISION)**
- **PRODUCTEUR(-TRICE) (CINÉMA, RADIO, TÉLÉVISION, THÉÂTRE)**
- **MONTEUR(-EUSE) DE FILMS**
- **SCÉNARISTE-DIALOGUISTE**

## Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF ou 605/990 au TFI au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
  - Consultez les dates limites de téléversement de l'attestation de résultat à un test de français pour une demande d'admission.
  - Consultez la liste détaillée des tests et diplômes acceptés.

NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission. Exceptionnellement, et ce, afin de permettre une transition, les résultats de TFI déposés seront pris en compte aux conditions décrites sur la page Prévoir les entrevues et les tests.

- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).
  - Consultez les dates limites d'obtention de la dispense.

**Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes :** il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

## Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

## Statistiques d'admission au programme

### COLLÉGIENS (QUÉBEC)

|          |        |
|----------|--------|
| DEMANDES | 211    |
| OFFRES   | 120    |
| PLACES   | 53     |
| COTE R   | 25,848 |

### AUTRES CANDIDATURES

|          |     |
|----------|-----|
| DEMANDES | 184 |
| OFFRES   | 79  |
| PLACES   | 47  |

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 31 juillet 2022 et est donnée à titre indicatif. Le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante.

## Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

## Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de

santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

## Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

| PROGRAMMES D'ÉTUDES       | TYPE    | CRÉDITS    | NUMÉRO    | PÉRIODE |
|---------------------------|---------|------------|-----------|---------|
| Études cinématographiques | Mineure | 30 crédits | 1-171-4-0 | Jour    |
| Études cinématographiques | Majeure | 60 crédits | 1-171-2-0 | Jour    |

**ATTENTION :** La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

## Structure du programme (1-171-1-1)

Version 00 (A13)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

#### Bloc 70A Étude du cinéma: cours fondamentaux

Obligatoire - 30 crédits.

| COURS    | TITRE                                  | CR.H.  | COURS    | TITRE                               | CR.H. |
|----------|--|--------|----------|-------------------------------------|-------|
| CIN 1101 | Histoire du cinéma 1                   | 3.0J S | CIN 2102 | Cinéma québécois                    | 3.0J  |
| CIN 1102 | Gestes, matériaux et figures du cinéma | 3.0J S | CIN 2103 | Analyse filmique                    | 3.0J  |
| CIN 1103 | Histoire du cinéma 2                   | 3.0J   | CIN 2104 | Cinéma documentaire                 | 3.0J  |
| CIN 1104 | Culture et documentation du cinéma     | 3.0    | CIN 3102 | Pratiques et théories des cinéastes | 3.0S  |
| CIN 2101 | Théories du cinéma                     | 3.0J   |          |                                     |       |

#### Bloc 70B Pratique du cinéma : cours fondamentaux

Obligatoire - 15 crédits.

| COURS    | TITRE                   | CR.H. | COURS    | TITRE                         | CR.H. |
|----------|-------------------------|-------|----------|-------------------------------|-------|
| CIN 1002 | Montage audiovisuel     | 3.0J  | CIN 1004 | Scénarisation audiovisuelle   | 3.0J  |
| CIN 1003 | Captation audiovisuelle | 3.0J  | CIN 2000 | Pratique et esthétique du son | 3.0J  |

#### Bloc 70C Approches spécifiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

Le cours CIN 21171 est équivalent au cours CIN 2117A. Le cours CIN 21061 est équivalent au cours CIN 2106.

| COURS     | TITRE                                       | CR.H. | COURS    | TITRE                                    | CR.H. |
|-----------|---|-------|----------|--|-------|
| CIN 1105  | Cinéma d'animation et images composites     | 3.0J  | CIN 2109 | Critique cinématographique               | 3.0J  |
| CIN 1106  | Cinéma et politique                         | 3.0S  | CIN 2118 | Production cinématographique au Québec 1 | 3.0   |
| CIN 1107  | Cinéma nationaux et transnationaux          | 3.0J  | CIN 2119 | Production cinématographique au Québec 2 | 3.0   |
| CIN 2105  | Invention du cinéma: culture et technologie | 3.0J  | CIN 2125 | La télévision transnationale             | 3.0J  |
| CIN 2106  | Thème choisi                                | 3.0J  | CIN 3103 | Mythologies du cinéma                    | 3.0J  |
| CIN 2106A | Thème choisi                                | 3.0   | CIN 3104 | Histoire et théorie du scénario          | 3.0S  |
| CIN 2107  | Adaptation cinématographique                | 3.0J  | CIN 3106 | L'acteur de cinéma                       | 3.0S  |
| CIN 2108  | Cinéma expérimental                         | 3.0J  | CIN 3160 | Économie du cinéma                       | 3.0J  |

#### Bloc 70D Approfondissement pratiques cinématographiques

Option - Maximum 21 crédits.

| COURS     | TITRE                            | CR.H.  | COURS     | TITRE                            | CR.H. |
|-----------|----------------------------------|--------|-----------|----------------------------------|-------|
| CIN 2003  | Pratiques scénaristiques         | 3.0J S | CIN 30012 | Projets audiovisuels narratifs 2 | 6.0J  |
| CIN 30011 | Projets audiovisuels narratifs 1 | 0.0J   | CIN 3002  | Stage                            | 3.0   |

**Bloc 70E Approches interdisciplinaires ou intermédiaires du cinéma**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

| COURS    | TITRE                             | CR.H.  | COURS    | TITRE  | CR.H. |
|----------|-----------------------------------|--------|----------|--|-------|
| CIN 1108 | Cinéma et télévision              | 3.0S   | CIN 2120 | Cinéma et bande dessinée                     | 3.0   |
| CIN 1109 | Les genres cinématographiques 1   | 3.0    | CIN 2121 | Histoire de la télévision : une introduction | 3.0J  |
| CIN 1110 | Les genres cinématographiques 2   | 3.0    | CIN 2122 | Analyse de séries télévisées                 | 3.0S  |
| CIN 2110 | Le cinéma et les autres arts      | 3.0S   | CIN 2123 | La télévision dans tous ses écrans           | 3.0J  |
| CIN 2111 | Cinéma et histoire                | 3.0J   | CIN 2124 | Archéologie de l'audiovisuel                 | 3.0J  |
| CIN 2112 | Cinéma, genre et sexualité        | 3.0J S | CIN 2200 | Le queer et les séries télé                  | 3.0   |
| CIN 2113 | Cinéma et technologies numériques | 3.0S   | JEU 1003 | Jeu vidéo et cinéma                          | 3.0J  |
| CIN 2116 | Cinéma et sciences humaines       | 3.0J   |          |  |       |

**Bloc 70F Ouvertures aux arts et lettres**

Option - 9 crédits.

| COURS    | TITRE  | CR.H. | COURS     | TITRE   | CR.H. |
|----------|--|-------|-----------|---|-------|
| ART 1800 | Techniques et procédés picturaux                 | 3.0J  | HAR 2195  | Art, culture et identité au Québec              | 3.0J  |
| ARV 2955 | Histoire du livre et de l'imprimé                | 3.0S  | HAR 2460  | Ciné-histoire de l'art                          | 3.0J  |
| CIN 2127 | Scénarisation des séries télé                    | 3.0J  | HAR 2875  | Images et rôles sociaux de l'artiste            | 3.0   |
| FRA 1027 | Histoire de la littérature                       | 3.0J  | HAR 3185  | Technologies du regard au 19e siècle            | 3.0   |
| FRA 1160 | Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle | 3.0J  | HAR 3220  | L'art actuel                                    | 3.0J  |
| FRA 1161 | Histoire du théâtre 18e - 21e siècles            | 3.0J  | HAR 3900  | Art et théorie                                  | 3.0   |
| FRA 2131 | Littérature québécoise des 20e et 21e siècles    | 3.0S  | MUL 1121  | Histoire de la musique populaire anglophone     | 3.0   |
| FRA 2210 | Poétiques modernes et contemporaines             | 3.0S  | MUL 1246  | Appréciation musicale des musiques du monde     | 3.0J  |
| HAR 1032 | Description et analyse de l'œuvre d'art          | 3.0J  | MUL 2109  | Analyse des musiques de film                    | 3.0J  |
| HAR 1145 | L'œuvre d'art et ses récits                      | 3.0J  | MUL 2119  | Histoire de la musique de film                  | 3.0J  |
| HAR 1167 | Histoires mondiales de l'art 2                   | 3.0J  | MUL 3333X | Courants historiques en musique, art et société | 3.0J  |
| HAR 1200 | Introduction à l'art moderne                     | 3.0J  | MUS 1217  | Typologie et morphologie sonores                | 3.0J  |
| HAR 1210 | Introduction aux cultures visuelles              | 3.0S  | MUS 2325  | Prise de son créative                           | 3.0J  |
| HAR 1610 | Américanités                                     | 3.0J  | MUS 2327  | Création sonore jeux vidéo 1                    | 3.0S  |
| HAR 2185 | Histoire de la photographie                      | 3.0S  | MUS 2328  | Création sonore jeux vidéo 2                    | 3.0S  |

**Bloc 70G Ouvertures aux sciences humaines**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

| COURS    | TITRE                                  | CR.H.  | COURS    | TITRE                                   | CR.H.  |
|----------|--|--------|----------|---|--------|
| ANT 1511 | Évolution et comportement humain       | 3.0J   | LCO 2100 | Littérature et théories de la culture   | 3.0J   |
| ANT 3141 | Anthropologie visuelle                 | 3.0    | LCO 3010 | Théories de la littérature              | 3.0J   |
| COM 1300 | Théories de la communication           | 3.0J   | PHI 1130 | Philosophie des sciences                | 3.0S   |
| COM 1571 | Initiation à la photographie numérique | 3.0J   | PHI 1255 | Introduction à la philosophie de l'art  | 3.0S   |
| COM 1600 | Introduction aux études médiatiques    | 3.0J   | PHI 1430 | Éthique et politique                    | 3.0J   |
| COM 2540 | Pratiques de la photographie numérique | 3.0J   | PHI 1600 | Introduction à la philosophie moderne   | 3.0J   |
| COM 2710 | Innovations, technologies et sociétés  | 3.0J   | POL 1953 | Institutions politiques Canada - Québec | 3.0    |
| COM 2720 | Politiques de communication            | 3.0J   | POL 1954 | Politique internationale                | 3.0J   |
| ECN 1000 | Principes d'économie                   | 3.0J S | POL 2102 | Pensée politique contemporaine          | 3.0J   |
| ECN 1700 | Économie et mondialisation             | 3.0S   | PSY 1045 | Motivation et émotion                   | 3.0J S |
| GEO 1212 | Espaces globaux, territoires locaux 1  | 3.0J   | PSY 2055 | Psychologie de la perception            | 3.0J S |
| HST 1042 | L'Europe contemporaine                 | 3.0J   | PSY 2065 | Processus cognitifs 1                   | 3.0J S |
| HST 2013 | Histoire et muséologie                 | 3.0    | REL 1111 | Introduction à l'étude du religieux     | 3.0    |
| HST 2371 | Le 20e siècle américain                | 3.0S   | REL 1930 | Bible, arts et culture                  | 3.0    |
| HST 2904 | Histoire du Québec contemporain        | 3.0S   | SOL 1150 | Culture, connaissance et idéologie      | 3.0J   |
| LCO 1001 | Le textuel et le visuel                | 3.0J   | SOL 2107 | Sociologie politique                    | 3.0J   |
| LCO 2030 | Littérature, technologies et médias    | 3.0J   | SOL 3410 | Technosciences, culture et société      | 3.0    |

**Bloc 70Z**

Choix - 3 crédits.

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

| PROGRAMMES D'ÉTUDES                         | TYPE         | CRÉDITS    | NUMÉRO    | PÉRIODE |
|---|--------------|------------|-----------|---------|
| Communication (Sciences)                    | Baccalauréat | 90 crédits | 1-225-1-0 | Jour    |
| Écriture de scénario et création littéraire | Baccalauréat | 90 crédits | 1-173-1-0 | Jour    |
| Études cinématographiques                   | Majeure      | 60 crédits | 1-171-2-0 | Jour    |
| Études cinématographiques                   | Mineure      | 30 crédits | 1-171-4-0 | Jour    |

### Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international\* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

\* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

### Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès arts (B.A.).